

Le Sithere reçoit le premier prix Contrat d'économie d'énergie

C'est aux thermes que Jean-Claude Flory, maire et président du Sithere, Jean Ramirez, président de la société Largier technologie, Jean-François Torisse, secrétaire général du Sithere et Stéphane Rennou, directeur des thermes, ont accueilli jeudi 26 janvier Patrick Archimbaud, conseiller municipal, avec le premier prix CEE (contrat d'économie d'énergie) remporté le 24 janvier à Bordeaux. Le Sithere avait présenté son installation dans la catégorie de récupération de chaleur à eaux grises.

Ce projet consistait à réduire les consommations énergétiques en récupérant la chaleur des eaux thermales des soins rejetées, pour réchauffer l'eau thermale entrant dans les soins. En partenariat avec la mairie, le centre hospitalier de l'Ardèche méridionale et les thermes de Vals, les bureaux d'études fluides Hydroterm Ingénierie de St Gaudens ont conçu le système et l'entreprise Largier technologie a réalisé l'installation. Une installation qui a permis une réduction de la consommation de gaz de ville

de 30 %. Jean-Claude Flory s'est dit content de ce premier prix, « qui résulte de la réalisation d'un long et beau partenariat ». Pour aller plus loin dans leur démarche, le Sithere, les thermes ainsi que leurs partenaires ont pour projet d'ici cet hiver, d'installer une pompe à chaleur afin d'optimiser le système. Ce projet a été retenu par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à hauteur de 45 %.



Jean Ramirez, Jean-François Torisse, Patrick Archimbaud, Jean-Claude Flory, Stéphane Rennou et les employés des Thermes, avec le premier prix du CEE de la FNCCR.



VALS-LES-BAINS Le premier prix du CEE remporté par le sithere pour ses économies d'énergie

Hier dans la matinée, Patrick Archimbaud, conseiller municipal, a rapporté le premier prix CEE (certificats d'économie d'énergie) gagné à Bordeaux à Jean-Claude Flory (président du sithere et maire de Vals), Jean Ramirez (président de Largier technologie), Jean-François Torisse (secrétaire général du sithere) et Stéphane Rennou (directeur des thermes). Ce prix récompense la conception d'un système permettant de réduire les consommations énergétiques en récupérant la chaleur des eaux thermales des soins rejetées pour réchauffer l'eau thermale entrant dans les soins. Ce projet va se développer avec l'installation d'une pompe à chaleur.

Le SITHERE reçoit le 1er prix des certificats d'économie d'énergie de la FNCCR



A l'occasion des Assises Européennes de l'Energie, le Syndicat intercommunal pour le thermalisme et l'environnement (SITHERE) dont les locaux se trouvent à Vals-les-Bains, a été récompensé au Grand prix des CEE 2017. Il a obtenu le premier prix dans la catégorie « installations pour la récupération de chaleur sur eaux grises ».

Ce prix met en avant des actions vertueuses en terme d'économie d'énergie.

Réduire les consommations énergétiques avec la chaleur des eaux thermales

L'objectif de l'action menée aux thermes de Vals les bains a été de réduire les consommations énergétiques. Pour cela la chaleur des eaux thermales rejetées après les soins est utilisée pour réchauffer l'eau thermale entrant dans les soins.

L'eau de Vals a la particularité d'être relativement froide. Elle est utilisée dans les soins entre 37°C et 45°C. L'eau thermale usagée est rejetée à environ 35°C.

Grâce à ce système, l'eau thermale entrante passe de 20°C à 34°C avec la consommation d'énergie d'une seule pompe électrique. De ce fait, la consommation de gaz de ville a baissé d'environ 30 %.

Le SITHERE a ainsi obtenu des certificats d'économie d'énergie pour 6 197 822 Kwh d'énergie finale économisés dits KWH cumac, qui, par leur vente, vont contribuer au financement du dispositif.

Conçu par Hydroterm Ingénierie, le système a été installé par l'entreprise valsoise [Largier Technologie](#).

Le système dispose d'un logiciel de pilotage et de régulation très précis pour éviter de perdre de l'eau chaude. L'échange de chaleur est favorisé par un dimensionnement important de l'échangeur.

Une nouvelle action est programmée avec l'installation d'une Pompe à Chaleur (PAC) qui va permettre d'optimiser le système et finir la montée en température de l'eau des soins en captant la chaleur résiduelle.



L'installation en photo 1/2 - L'échangeur



L'installation en photo 2/2 - le bac de récupération des eaux grises

Les économies d'énergies : une priorité depuis de nombreuses années de la commune et du SITHERE.

De nombreuses actions ont été conduites par la ville de Vals-les-Bains et le SITHERE pour réduire la production de Co2. Cet engagement exemplaire a permis d'obtenir des financements spécifiques de l'Ademe et d'autres financeurs pour :

- Réhabiliter l'école primaire avec l'installation d'une chaufferie bois qui a obtenu le label BBC
- Réhabiliter la mise en lumière du parc thermal
- Renouveler progressivement l'éclairage public
- Aménager les locaux du Greta dans une friche industrielle réhabilitée. Cette action a également obtenu le label BBC

Le Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'environnement (SITHERE) en quelques mots

Le SITHERE est un Syndicat Intercommunal, créé en 1979 par les trois communes thermales de l'Ardèche : Meyras-Neyrac les Bains, Saint-Laurent-les-Bains et Vals-les-Bains. Le SITHERE a pour mission le développement de l'activité thermique en Ardèche.